

■ **PLANETE REFUGIEE - BCJR Okongo Lomena**, à Lausanne, CH-550-1032978-9, conseils juridiques pour réfugiés (FOSC du 18.01.2005, p. 14). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 16 juin 2005. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.  
Journal no 7574 du 07.07.2005  
(02930748 / CH-550.1.032.978-9)